

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin.*

PREMIÈRE SÉRIE

NOTRE-DAME DE PONTOISE

Autour de Pontoise :

OSNY — BOISSY-L'AILLERIE — GÉNICOURT — ENNERY

LIVILLIERS — AUVERS-SUR-OISE

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE — ABBAYE DE MAUBUISSON

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE — CERGY — PUISEUX

FONTENAY-SAINT-PÈRE — FLAVACOURT

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE L'EURE

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 45, RUE BARBRY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. LESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC.

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

1922

BOISSY-L'AILLERIE

(1910)

Le patronage de la cure de cette paroisse (3) appartenait depuis 1071 (4) à l'abbaye de Saint-Denis, qui possédait à Boissy un domaine considérable, comprenant notamment les dîmes de la paroisse. Ce domaine faisait partie de la mense abbatiale, et fut transféré en 1691, après la suppression des abbés, à la Maison de Saint-Cyr.

L'église Saint-André de Boissy, construite en pierres de taille du

(1) J'ai noté dans l'un des catalogues de la librairie Saffroy, au Pré-Saint-Gervais (n° 24, 1897, art. 12.350), une déclaration de censives faite en 1524 à M. de Chateaupers, prêtre, chanoine de Paris, seigneur d'Osny, pour le fief de Chateaupers sis à Osny.

(2) *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, 6^e vol., 1886, p. 39-41.

(3) Seine-et-Oise, arr. et cant. de Pontoise.

(4) Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, 1706, p. 132.

pays (1), a subi des catastrophes et des restaurations : les unes l'ont à moitié détruite, les autres ont nui d'une manière sensible à sa valeur archéologique.

En 1781, le clocher avait été frappé de la foudre. Insuffisamment consolidé, il s'écroula dans la nuit du 4 vendémiaire an V (25 septembre 1796), écrasant dans sa chute une grande partie de l'église. Tout demeura en ruines, ou à peu près, jusqu'en 1848, époque où furent entrepris les travaux considérables qui mirent l'édifice dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Il reste uniquement le chœur, avec une première travée occidentale en grande partie moderne. Le **chœur**, rectangulaire, flanqué de deux bas-côtés de même plan, est un spécimen intéressant du style de l'Ile-de-France au premier tiers du XIII^e siècle (2). Le vaisseau central se compose uniquement de deux travées, dont la largeur est inégale, ce qui a motivé l'emploi du plein cintre pour l'arcade orientale, la plus ouverte des deux. Une colonne de 75 centimètres environ de diamètre sert d'appui commun aux deux arcades ; du côté opposé, la retombée se fait sur des colonnettes groupées. Au nord du chevet, les fûts sont assemblés de la façon la plus habituelle, et une demi-colonne porte l'intrados de l'arc ; au sud, cette demi-colonne est remplacée par deux colonnettes jumelles. Des deux grosses colonnes isolées, une seule est aujourd'hui ancienne, celle du nord. Son chapiteau, à tailloir octogonal, porte des crochets de feuillages caractéristiques de la première moitié du XIII^e siècle. De la colonne du midi, on n'a conservé que le chapiteau, tout ce côté du chœur ayant été refait en 1848. Le chapiteau est curieux par sa décoration, uniquement formée de feuilles de nénuphar. Nous verrons un chapiteau du même genre et du même temps dans l'église de Cergy.

Au-dessus des grands arcs, règne un triforium, derrière une série de petites arcades en tiers-point sur colonnettes isolées. Ce triforium et ses chapiteaux sont modernes du côté sud ; mais le triforium du nord demeure à peu près dans son état primitif, et ses chapiteaux mériteraient d'être étudiés. Trois colonnettes portées sur le tailloir des grosses colonnes, des colonnettes logées dans les angles du

(1) Ces pierres paraissent avoir été tirées d'une carrière située vers le tunnel du chemin de fer.

(2) Dans son état actuel, l'église ne mesure que 17 mètres de longueur dans œuvre. La largeur est de 16 m. 20, dont 6 m. 60 pour le vaisseau central, 5 mètres pour le bas-côté nord et 4 m. 60 pour le bas-côté sud.

chevet et à l'ouest de la première travée, portent les nervures de la voûte, dont les amorces du côté nord sont seules anciennes.

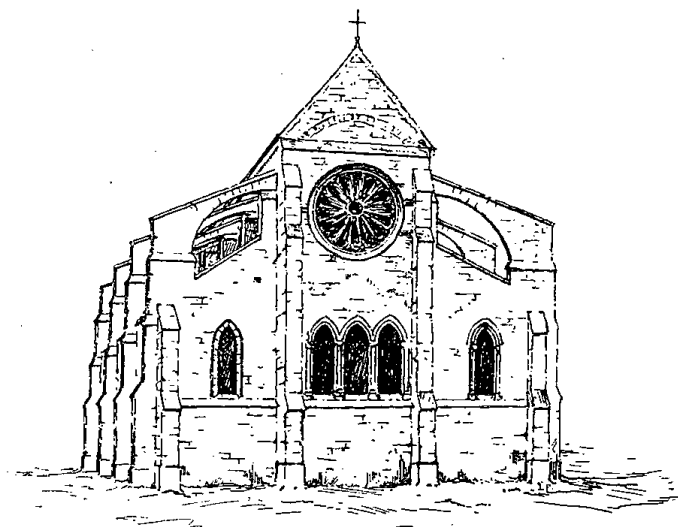
L'éclairage du vaisseau est abondant. À la partie supérieure de chaque travée s'ouvrent deux larges baies en tiers-point surmontées d'un oculus, suivant le type bien connu des fenêtres de la cathédrale de Chartres, de la cathédrale de Soissons et du chœur de l'église de Gisors. Ces baies n'ont aucun ornement. À l'orient une grande rose à remplage moderne en bois surmonte trois lancettes égales. C'est la disposition du chevet de la cathédrale de Laon. Ce devait être aussi, originairement, la disposition du chevet de l'église de Gisors, avec cette particularité qu'à Gisors le triforium se poursuit au chevet entre les lancettes et la rose, tandis qu'à Boissy-l'Aillerie et à Laon on voit seulement à cet endroit un passage sans aucune protection.

Les trois lancettes sont ici encadrées de quatre colonnettes engagées qui partent du sol et portent trois archivoltes.

Les bas-côtés sont éclairés par des lancettes sans ornements. Celui du midi a été reconstruit en 1848, et les colonnettes engagées sur lesquelles repose sa voûte à l'extrémité orientale paraissent seules authentiques. On trouve cependant encore quelques bases du XIII^e siècle, avec un semis de petits cubes dans la scotie qui sépare les deux tores. Le bas-côté nord a subi aussi de fâcheuses réparations, mais à une époque plus ancienne. Un groupe de colonnettes, mutilé, sert encore d'appui, entre les travées, aux nervures de la voûte. Ces nervures, anciennes, sont profilées, savoir : les ogives, en un tore aminci encadré de deux cavets ; le doubleau, en deux tores séparés par un filet.

À l'ouest des deux travées du vaisseau central précédemment décrites, deux piliers enveloppés de colonnettes se font remarquer par leur épaisseur. Celui du midi est complètement moderne, celui du nord ne l'est qu'en partie et conserve encore, sous la retombée du grand arc et vers le bas-côté, de nombreuses colonnettes du XIII^e siècle avec leurs chapiteaux feuillagés. L'existence de ces gros piliers, l'épaisseur de l'arc qui termine à l'ouest le bas-côté nord, montrent qu'il y avait un **transept**. Autant que l'on en peut juger par l'état de choses actuel, ce transept existait avant la construction du chœur, et son élévation était inférieure à celle de cette partie de l'église. Le bras nord possède une voûte d'arête en pierre, sur la date de laquelle il est difficile de se prononcer, mais que je ne crois pas fort ancienne.

La travée correspondante du bas-côté sud, par contre, est entièrement moderne (1). Il en est de même de toute la muraille occidentale, sauf pour le demi-croisillon du nord. L'épaisseur de la partie centrale de ce mur, la réfection des gros piliers dont j'ai parlé, montrent qu'on eut l'intention, il y a soixante ans, d'élever sur cette travée antérieure de l'église un clocher de quelque importance. C'était là aussi, sur le carré du transept, ou, du moins, entre chœur et nef, que se trouvait le clocher primitif.



L. Fort del.

Fig. 5. — EGLISE DE BOISSY-L'AILLERIE (Chevet).

Examinons l'édifice à l'**extérieur**. La façade, moderne et de style gothique, est lourde et même un peu maussade. Le bas-côté sud du chœur a été rebâti en 1848. Épaulé par des contreforts qui servent d'appui à des culées d'arcs-boutants, il est surmonté d'une corniche formée d'une tablette en biseau de laquelle se détachent de petits cubes. Les fenêtres-lancettes sont entourées d'une gorge peu profonde courant entre deux baguettes et qui s'amortit en pointe au bas de chacun des pieds-droits. La lancette terminale vers l'est présente la même décoration, authentique cette fois et propre à justifier ce qui a été rétabli au mur sud.

Le bas-côté nord possède des lancettes entourées d'un double

(1) Un des derniers curés a commencé de modeler en plâtre, dans le style du XIII^e siècle assez librement interprété, les chapiteaux des colonnettes adossées au mur ouest.

biseau ; mais celle percée à l'est s'ouvre entre deux colonnettes et sous une archivolte, simple cordon saillant d'un profil assez avancé, qui repose sur deux têtes humaines.

Au chevet du chœur, les trois lancettes inférieures sont encadrées de quatre colonnettes surmontées d'archivoltes qui s'appuient sur quatre têtes saillantes et présentent un décor de feuilles recourbées assez caractéristique (1). Au-dessus, la rose ne conserve d'ancien que son encadrement, où court un double tore.

Sur les faces latérales du chœur, on constate que les hautes fenêtres jumelles sont encadrées par un arc de décharge en plein cintre, et qu'une corniche semblable à celle du bas-côté règne au sommet de la muraille. Les arcs-boutants, minces, sans ornements, ont les angles de leur intrados abattus en biseau. Ces arcs sont soulagés à leur point de butée par un pilastre-contrefort, dont le spécimen le mieux conservé est celui de l'angle sud-est.

La nef, fort courte, butait à son extrémité occidentale contre le grand logis encore existant de l'ancien manoir. On voit encore au parement de ce logis les rampants de la toiture, moins élevée que celle du chœur, mais il n'y a aucune trace de voûte. Cette nef, non voûtée, comme celle d'Osny, n'avait de bas-côté qu'au sud. Le mur nord, encore debout en partie, et percé d'une petite lancette, n'est pas facile à dater. Il peut appartenir à la fin du XII^e siècle.

Contre le logis seigneurial subsiste une assez forte demi-colonne à l'aspect trapu, qui recevait à l'ouest le dernier des grands arcs ouverts entre la nef et le bas-côté : elle est bien conservée, avec un chapiteau à feuilles appliquées et recourbées en crosses, dans le goût sobre et vigoureux du commencement du XIII^e siècle. Le tailloir, aux angles abattus, a le profil caractéristique du même temps, et la base, montée sur un socle à pans coupés, comprend deux tores, tous deux déprimés, séparés par une scotie assez profonde ; pas de griffes. (Fig. 6, d'après une photographie communiquée par M. Fortier.)

Il y a quelques années, on voyait encore les restes du mur qui terminait à l'ouest le bas-côté méridional, et, dans ce mur, seule partie libre de toute la façade, une porte en plein cintre, laquelle était sans doute autrefois l'entrée principale de l'église.

(1) Une décoration de même nature enrichit un triplet contemporain au chevet de l'église de Saint-Denis-le-Ferment, près de Gisors.

P. 32



ÉGLISE DE BOISSY-L'AILLERIE
ANCIEN PORTAIL



ÉGLISE D'ENNERY
BASE DU CLOCHER

Ce curieux débris a été fâcheusement démoli, pour économiser la centaine de francs qu'eût réclamés sa consolidation. Je ne trouve malheureusement dans mes notes à son sujet, sous la date de 1895, qu'une description trop brève : « Porte en plein cintre, flanquée de chaque côté de trois colonnettes, et dont les claveaux sont ornés de tores, de gorges et de bâtons brisés. Milieu ou seconde moitié du XII^e siècle. » Une médiocre photographie de cette porte



Fig. 6. — EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE BOISSY-L'AILLERIE
(vue intérieure avant la démolition partielle).

est reproduite dans la pl. I ci-contre, sujet *a*. Quelques fragments sculptés ou moulurés ont été déposés au musée de Pontoise.

Le projet de clocher indiqué par l'épaisseur des piliers occidentaux n'a pas été réalisé, et la cloche est encore suspendue dans le comble, derrière le pignon de la façade. Cette cloche date de 1834, et porte dans un cartouche la signature :

Morlet
Fondeur (1).

Les **fonts baptismaux** sont d'un type curieux et rare. Ils affectent en plan la forme d'une amande longue de 1 m. 47 et renflée en deux lobes sur ses deux côtés. La cuve, évasée comme une coupe, repose sur un socle dont la large moulure offre le profil des bases

(1) Cette cloche est accompagnée d'une clochette un peu plus récente, signée :
» Hildebrand, fondeur à Paris ».

en usage au xiv^e et au xv^e siècle. Au bord de la cuve court un rameau de lierre traité avec beaucoup d'élégance. On peut, je crois, attribuer ces fonts au commencement du xv^e siècle.

Au milieu de la galerie qui règne au bas de la rose, on a placé très défavorablement, car elle se trouve à contre-jour, une **statue de la Vierge** en bois, de grandeur presque naturelle. La Vierge, debout, porte sur son bras gauche l'Enfant, vêtu d'une robe. Cette statue, d'une expression majestueuse et d'une sculpture assez habile, n'a pas des caractères chronologiques bien tranchés. On l'attribue généralement au commencement du xvi^e siècle. Je me suis demandé, peut-être à tort, si elle ne serait pas seulement du xvii^e. Elle a été classée parmi les monuments historiques.

On voit dans le bas-côté nord une grande **dalle tumulaire** gravée, que M. Fortier, maire, avait fait relever et dresser contre le mur en 1888. Cette dalle, qui mesure 2 m. 31 de longueur sur 1 m. 06 de largeur, porte l'effigie de trois personnes debout. Au milieu, un ecclésiastique revêtu de la chasuble ample, et tenant un calice ; à gauche, un homme à barbe courte, vêtu d'un costume civil à la mode du temps de Henri III ; à droite, une femme dont le vêtement, d'aspect sévère, annonce la même période. Ces deux derniers personnages, placés au second plan, ont les mains jointes. Tous trois sont censés debout sur un socle, en avant duquel on lit, en caractères gothiques, l'épithaphe suivante :

**Cy gist venerable [et discrete] persone messire
 Jehan maistre lequel decedda
 le vendredy [.....]iii Jour ...bre 1579
 Cy gisent honeste persone nicollas maistre et
 Janne le da[noys] sa fame lequel sont deceddez
 le Jour de priez dieu pour eux**

Une partie de cette inscription est usée et illisible, mais la date de la mort des deux époux nommés en second lieu n'a jamais été remplie (1). Nous avons là, selon toute apparence, un nouvel exemple de ces épithaphe gravées d'avance et que la négligence des héritiers a si souvent oublié de compléter. Il est vraisemblable que Nicolas Maistre et Jeanne Le Danois étaient le père et la mère du

(1) Elle avait, d'ailleurs, été fort maladroitement préparée.

curé Jean Maistre et qu'ils firent exécuter cette tombe après la mort prématurée de leur fils.

A gauche de cette dalle, une table de marbre noir beaucoup plus petite (hauteur : 0 m. 57 ; largeur : 0 m. 34) est entourée d'un cadre mouluré, arrondi en demi-cercle à la partie supérieure et formant à la partie inférieure une sorte de cul-de-lampe sculpté d'une tête de mort ailée. Cette table porte une inscription qui rappelle une fondation faite par un curé de Boissy, Simon Coquillion, décédé en 1687, tant pour lui que pour son prédécesseur, Pierre Dancoignée.

D. O. M.

M^{rs} SIMON COQVILLION
 PRESTRE DOCTEUR EN
 THEOLOGIE CY DEVANT CVRÉ DE
 CE LIEV A DONNÉ A LA FABRIQVE
 25^{ll}. DE RENTE SCAVOIR 20^{ll}. POVR
 FAIRE BRVLER LA LAMPE IOVR
 ET NVICT DEVANT LE S^t. SACREM^t.
 AVEC DE L'HVILLE D'OLIVE 3^{ll}. PO^s.
 LES PAVVRES MALADES DE LA
 PAROISSE ET 2^{ll}. PO^s. 2. MESSSES
 BASSSES LES 2. PREMIERS SAMEDIS
 DE L'ANNÉE L'VNE POVR LE
 REPOS DE L'AME DE FEV M^{rs} PIERRE
 DANCOIGNEÉ (*sic*) AVSSY CY DEVANT
 CVRÉ DE CE LIEV ET L'AVTRE P^r. LE
 DIT S^r COQVILLION DECEDÉ LE
 28. MARS. 1687.

Priez Dieu Pour jon Ame

On lisait autrefois dans l'église une inscription rappelant que l'édifice avait été consacré le 3 juillet 1463 par Michel, évêque de Mégare, abbé de Saint-Victor-en-Caux, vicaire général et suffragant du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, Thibaut du Boullay étant alors curé de Boissy. Le texte de cette inscription nous a été conservé par l'abbé Loisel, auteur d'une intéressante étude historique sur Boissy dont, malheureusement, les pièces justificatives n'ont pas été imprimées (1). L'inscription donne, par erreur, à l'évêque de Mégare le titre de cardinal.

(1) *Précis historique d'une commune de Seine-et-Oise, ou Boissy-l'Aillierie depuis son origine jusqu'à nos jours* (Pontoise, 1886, in-8°), p. 64-65.

*
* *

Boissy est une localité fort ancienne, autrefois fortifiée. Pour les détails relatifs à ces fortifications, dont il ne subsiste que peu de chose, je renverrai à l'ouvrage de l'abbé Loisel (1). Sur l'emplacement de l'ancien porche de l'église, on a trouvé, dans le courant du XIX^e siècle, une curieuse cuve en pierre actuellement au musée de Pontoise, et qui n'est autre chose qu'une **baignoire romaine**, ayant peut-être servi par la suite au baptême par immersion.

L'ancien **manoir de l'abbaye de Saint-Denis** est contigu à l'église et s'étend à l'ouest et au nord, sur la pente du coteau. Un haut et grand logis de pierre de taille, refait en majeure partie au XVI^e ou au XVII^e siècle, attire les regards sans les retenir, car la partie moderne est tout à fait dépourvue d'ornements et la partie ancienne a perdu les détails qui eussent permis de lui assigner une date. Une vaste grange a également subi tant de modifications qu'elle n'offre plus aucun caractère. On y lit une inscription grossière et en partie effacée qui rappelle les désastres du grand hiver de 1709. M. Fortier, alors maire de Boissy, l'a publiée en 1885 dans le *Bulletin de la Commission des antiquités de Seine-et-Oise* (2).

Il ne reste rien depuis fort longtemps du prieuré ou chapelle de Saint-Léger, qui s'élevait au bord du plateau, sur la rive droite de la Viosne (3). Une autre chapelle, dédiée à saint Jacques et à saint Philippe, a également disparu.

La voie romaine dite **chaussée de Jules César** limite au sud le territoire de Boissy. Elle conserve son exhaussement au-dessus de la plaine (un mètre en moyenne). Sa largeur ordinaire est d'environ six mètres. Il reste encore de nombreux vestiges du pavement, fait d'énormes blocs de grès dont la face supérieure est toujours aplanie. La voie se détourne à la rencontre des vallons pour adoucir les descentes et les montées.

Comme l'a remarqué l'abbé Loisel, le chemin qui va de Boissy à Puisieux est ancien. Il devait aller descendre dans la vallée de l'Oise à Vauréal.

(1) Voir, notamment, p. 12-18.

(2) 5^e vol., p. 68.

(3) La chapelle Saint-Léger existait encore en 1737 quand le doyen de Meulan, Jean-François Bouret, fit la visite des églises paroissiales de cette circonscription. La chapelle était alors « à la nomination du roy ». (Arch. de S.-et-O., G 71.)

En aval de Boissy, vers Osny, sur la rive droite de la Viosne, au pied des coteaux, se trouve le **manoir de Réal**, que l'on remarque du chemin de fer à cause de ses deux tourelles. L'une d'elles, isolée et servant de colombier, a perdu son aplomb. On y voit encore des embrasures défensives, de forme carrée, destinées au service des mousquets. Cette tourelle faisait évidemment partie d'une petite enceinte de protection aujourd'hui disparue. L'autre tourelle s'élève à l'angle d'un logis autrefois plus considérable. Cet ensemble, construit en grande partie de pierres de taille, ne remonte pas sous sa forme actuelle au-delà de la seconde moitié du xvi^e siècle. Il a été l'objet, vers l'année 1893, d'une réparation qui a doté le logis de deux tourelles encorbellées, au moins inutiles.

« On montre comme curiosité, dans une des tours, dit l'abbé Loisel (1), un arbre d'escalier composé d'un seul tronc, régissant depuis le bas jusqu'en haut. La rampe, taillée dans le bois, consiste en une nervure s'enroulant gracieusement autour de l'arbre et rappelant le style de la bonne Renaissance. » Suivant le même auteur (2), le manoir de Réal aurait été bâti dans la seconde moitié du xvi^e siècle par Pierre de Guillon, sieur de l'Aage, intendant du prince de Condé.

BOISSY-L'AILLERIE.

Page 30, ligne 2. — *Ajouter* : Ces nervures sont composées, savoir : le doubleau, de deux tores séparés par un filet, les ogives d'un tore en amande encadré de deux cavets.

Même page, ligne 38. — *Au lieu de* : une voûte d'arête, *lire* : une voûte en berceau.

Même page, ligne 17. — *Au lieu de* : par des lancettes sans ornements, *lire* : par des lancettes dont l'ornementation sera indiquée ci-après.